



SANTÉ

Horaires adaptés pendant la crise sanitaire

Publié le 23 décembre 2020

Le service municipal de la jeunesse, ainsi que l'ensemble de ses structures continuent de vous accueillir pendant la crise sanitaire, avec des horaires adaptés au contexte.

Les activités d'aides aux devoirs et le CLAS sont maintenues aux horaires habituels.

Point information jeunesse :

- > Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 – 17h30
- > Mardi 13h30 – 18h

Les structures jeunesse : (Bois Cadet, Crémonési/La Redoute, Pasteur)

- > Du mardi, jeudi et vendredi 16h30 – 18h00
- > Mercredi 13h30 – 18h00

Centre social intergénérationnel :

- > Mardi, mercredi et vendredi 10h00 – 12h00 et 13h30 – 18h00
- > Lundi 13h30 – 18h00
- > Jeudi 16h30 – 18h00

Ces accueils se font dans le respect des gestes barrières.

Port du masque et désinfection des mains obligatoires à l'entrée.

Pensez également à vous munir pour vos déplacements d'une attestation dérogatoire en cochant la case "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public".

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement> 



Pour tout renseignement 0149747681

HOTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**